

## COMMENT ACTIVER DES LEVIERS

## D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE EN INTERNE ?

### L'ASSOCIATION / FÉDÉRATION ADMR DES ALPES MARITIMES

L'association compte 522 salariés.

Une grande majorité de temps partiels et environ 80% de CDI contre 20% de CDD.

### QUELS ENJEUX ?

#### / UN CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

**DIFFICILE** qui impacte fortement la gestion du personnel et les recrutements :

baisses des subventions publiques, concurrence accrue avec le secteur marchand ... ;

#### / Ce contexte touche fortement les **SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)** ;

#### / **DES FORMATIONS D'AIDES-SOIGNANTS**

très orientées vers les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), qui **NE RÉPONDENT PAS AUX BESOINS DE SOINS À DOMICILE**.



### QUELLE RÉPONSE ?

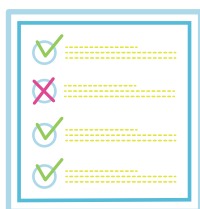
L'association a mis en place **UN PROJET DE FORMATION DE SON PERSONNEL** d'aide à domicile au diplôme d'aide-soignant.

Ce projet s'inscrit dans **SON PROJET SOCIAL GLOBAL**. Il permet à la fois de pourvoir des postes pour lesquels les recrutements sont difficiles, de faire évoluer le personnel d'aide à domicile vers des emplois plus qualifiés et moins pénibles, tout en bénéficiant de leur connaissance du « domicile ».

#### **LA MÉTHODE DE L'APPRENTISSAGE PROGRESSIF**

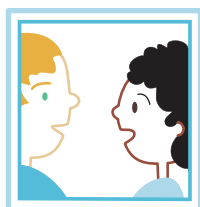
permet l'accès à la formation pour tout type de public. Le parcours de formation se déroule en alternance avec le poste d'aide à domicile. Il a débuté en septembre 2010, et s'est terminé en mai 2012.

### QUELLES ACTIONS ?



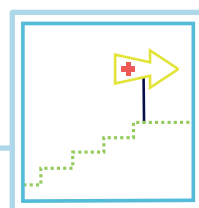
**1**

**ÉVALUATION DES SALARIÉS**, puis proposition d'une formation de mise à niveau de 140 heures destinée à conforter les savoirs de base de l'aide à domicile



**2**

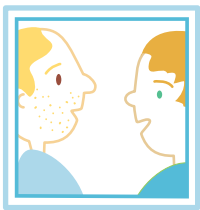
**BILAN PERSONNALISÉ** à l'issue de cette mise à niveau



**3**

#### **FORMATION**

pour l'obtention du Titre d'Assistant de Vie aux Familles (140 heures de théorie, 70 heures de stage) et présentation au concours d'aide-soignant



## 4

### BILAN PERSONNALISÉ

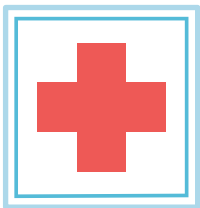
pour les salariés ayant échoué au concours pour les positionner sur d'autres formations, ou préparer un nouveau passage du concours



## 5

### FORMATION D'AIDE-SOIGNANT (AS)

pour tous les aides à domicile ayant réussi le concours (8 modules théoriques et 6 stages pratiques de 1435 heures)



## 6

### INTÉGRATION DES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS (SSIAD)

avec tutorat d'un aide-soignant pour tous les salariés ayant obtenu leur diplôme d'aide-soignant. Une promesse d'embauche au sein des SSIAD de l'association leur a été transmise dès le début du parcours de formation (sous réserve d'obtention du diplôme).



### LES MOTS DE M. LANTHEAUME,

**AS ayant obtenu le diplôme en 2015 grâce à ce parcours,**

« Au début je ne pensais pas être acceptée dans le parcours. J'ai accueilli ce projet avec beaucoup d'enthousiasme. Même si le stress monte à l'approche des échéances du diplôme. »

## QUEL BILAN ?

/ **16 SALARIÉS** au poste d'aides à domicile, formés au métier d'aide-soignant

/ **10 SALARIÉS** ont obtenu le diplôme et **8** ont intégré des services de soins infirmiers

/ **6 SALARIÉS** sont encore en poste en 2015

### POINTS DE VIGILANCE :

/ **Intégrer** une clause de dédit formation.

/ **Prévoir** un encadrement régulier tout au long du parcours (services RH, responsables services concernés etc.).

/ **Veiller** à l'adéquation entre activité d'aide à domicile et le parcours de formation.

/ **Intégrer** le plus rapidement possible dès l'obtention du diplôme afin de détacher les personnels formés de leur métier d'aide à domicile.



### FÉDÉRATION ADMR DES ALPES MARITIMES

Travaille au maintien à domicile des personnes âgées, fragilisées ou handicapées et à rompre leur isolement.

### CONTACT

**FANNY GOMEZ**, Responsable RH,

04 97 11 87 11

fgomez@admr06.org